



Cérémonie de remise des prix du concours des Maisons et Balcons Fleuris 2017

Jeudi 26 octobre à 18h00
Hôtel de ville

*En présence d'**Eric Piolle**, Maire de Grenoble*

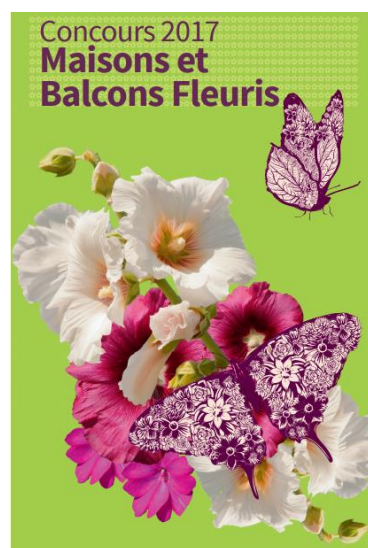
Le concours Maisons et Balcons Fleuris, organisé par la Ville de Grenoble, est ouvert à tous les Grenoblois, qu'ils soient habitants, commerçants, propriétaires ou locataires, en habitat individuel ou collectif.

Le fleurissement des maisons et balcons a des retombées positives tant esthétiques (embellissement de la ville) qu'environnementales (lutte contre les îlots de chaleur urbaine, accueil de la biodiversité).

Cette action contribue également à l'obtention du label *Villes et Villages Fleuris* – *Label de qualité de vie* dont la Ville détient 3 fleurs. La participation des habitants fait en effet partie intégrante de la grille d'évaluation.

Un jury composé de membres d'Unions de quartier, de professionnels du paysage, de personnel de Terre Vivante et d'agents du service Espaces Verts a déparagé les **127 participants**.

La Ville de Grenoble récompensera cette année **25 lauréats** dans 6 catégories : 4 dans la catégorie *maison avec jardin très visible depuis l'espace public* ; 2 dans la catégorie *maison avec décor floral installé sur la voie publique, végétalisation du domaine public (pied d'immeuble, en limite de la propriété privée, pied d'arbre, façade)* ; 10 dans la catégorie *balcon ou terrasse visible depuis l'espace public* ; 4 dans la catégorie *fenêtre ou mur fleuri (possibilités de fleurissement limitées)* ; 1 dans la catégorie *hôtel, restaurant ou commerce avec décor floral visible depuis l'espace public* ; et 4 dans la catégorie *jardin urbain et pédagogique visible depuis l'espace public*.



En parallèle, la Ville œuvre à l'amélioration du cadre de vie, l'embellissement et la végétalisation de la ville tout en veillant à la préservation de la biodiversité par :

- **La gestion différenciée des espaces verts** qui offre une diversité d'espaces verts gérés en fonction de leurs usages et de leur potentiel écologique et paysager
- **La lutte contre la chaleur urbaine** : aides à la végétalisation de façades, études sur la végétalisation des toitures, création d'espaces à végétaliser avec *Jardinons nos Rues*, augmentation du patrimoine arboré
- **L'implication des habitants** : La Belle Saison, le Budget participatif...
- **La réalisation de vergers collectifs**
- **La nouvelle plateforme numérique Jardinons Grenoble** pour identifier toutes les possibilités de jardinage au sein de la ville : <https://www.grenoble.fr/1020-jardinons-grenoble.htm>
- **La labellisation EcoJardin** de nouveaux espaces verts (verger Essen'Ciel en 2017)
- **Le projet de piétonisation** en partenariat avec la Métropole dans le cadre du projet *Cœurs de ville*, *Cœurs de Métropole*
- **La gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires** depuis 2006